Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

069-216901330-20230223-07-2023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/02/2023 Affichage : 27/02/2023

DÉPARTEMENT

Du **RHÔNE** <u>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</u> **COMMUNE DE MILLERY**

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 23 février 2023

Nombre de Conseillers

En exercice: 27
Présent(s): 22
Votants: 25

Le Maire de Millery certifie que le compte-rendu de la présente délibération a été affiché à la porte de la Mairie dans le délai de huitaine prescrit par l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire certifie en outre que la convocation du Conseil Municipal a été affichée à la porte cinq jours francs avant celui de la séance. **Le 23 février 2023,** à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Millery, dûment convoqué par lettre du 16 février 2023, sous la présidence de Madame GAUQUELIN Françoise, Maire, en session ordinaire :

Mesdames et Messieurs GAUQUELIN Françoise, BUGNET Jean Marc, ROTHEA Céline, LEVEQUE Guillaume, CHAPUS Josiane, GILLE Martial, JOUBERT Marie-Josèphe, CASTELLANO Michel, PUYJALINET Eric, GERVAIS Annie, SOTTET Jean Dominique, BOULIEU Anne-Marie, FAVETTA Evelyne, GAUFRETEAU Philippe, CANAL Roberto, DEVAUX Carole, THEVENARD Stéphane, LE FLEM Céline, FOURNIER- MOTTET Benoît, DENIS Pascale, SOLARI Charles, DELAFOSSE Loïc.

Formant la majorité des membres en exercice

<u>Excusés</u>: BARRAULT Claire a donné son pouvoir à M GILLE Martial, ROGNARD Evelyne a donné son pouvoir à M CASTELLANO Michel, GIRARDOT Clément a

donné son pouvoir à Mme DENIS Pascale.

Absents: Mmes LAZE Gaelle, BRET-VITOZ Monique

<u>Secrétaire</u> : M. DELAFOSSE Loïc

N°07-2023 – Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 26 janvier 2023

Annexe n°1 - PV du CM du 26/01/2023

Rapporteur: Mme le Maire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- D'APPROUVER le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 26 janvier 2023

Délibéré en Mairie les jours, mois, ans susdits Suivent au registre les signatures du Moire et du secrétaire de séance

Extrait certifié conforme

Le Maire,

Françoise GAUQU

Le secrétaire de séance

DELAFOSSE Loïc